

#FranceRelance : Un plan pour « relancer l'activité » et « préparer la France à l'horizon 2030 »

Outremers360

5 septembre 2020

Le gouvernement a présenté, ce jeudi, le plan de relance « France relance » en réponse à la crise économique liée à l'épidémie du Covid-19. Pour les Outre-mer, 1,5 milliard d'euros sont déjà fléchés sur des volets concernant l'aide à l'emploi, l'eau, les infrastructures ou encore l'agriculture. « *A ce montant, viendront s'ajouter d'autres financements spécifiques dans le cadre d'appels à projets auxquels les acteurs locaux devront répondre* », a expliqué Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, qui a répondu aux questions d'Outremers360.

Quelle est la philosophie du plan de relance « France relance » ?

Après la crise sanitaire que nous avons vécue, que nous vivons encore avec un virus qui circule toujours sur le territoire, y compris en Outre-mer, ce plan de relance est une nécessité. Il a pour objectif de faire redémarrer durablement notre économie, soutenue depuis le début du confinement par des mesures d'urgence exceptionnelles. Pour l'Outre-mer, les prêts garantis par l'État, l'activité partielle, le fonds de solidarité et les reports de charges représentent quasiment 4 milliards €. Grâce à notre action et notre détermination, l'activité économique et le pouvoir d'achat se sont maintenus : notre réponse a été rapide et efficace. Mais désormais, après le temps de l'urgence, vient le temps de la relance. Avec le plan « France Relance », c'est 100 milliards € qui seront consacrés en 2021 et 2022 à assurer les conditions de notre rebond économique. Relancer l'activité à court terme et, dans le même élan, préparer la France à l'horizon 2030 sont au cœur de nos priorités.

Est-ce que les Outre-mer sont gagnants de ce plan de relance ?

Ne raisonnons pas en gagnant et perdant : cela n'a pas de sens ! Il n'y aura que des gagnants dans ce plan de relance. Grâce à sa cohérence, les Outre-mer en bénéficieront pleinement. On peut estimer à plus de 1,5 milliard € les crédits qui vont profiter directement aux territoires ultramarins. A ce montant, viendront s'ajouter d'autres financements spécifiques dans le cadre d'appels à projets auxquels les acteurs locaux devront répondre.

Quelles vont être les grandes priorités de mesures Outre-mer de ce plan de relance ?

France Relance, c'est trois priorités. D'abord, la priorité au verdissement de notre économie, transformation attendue et nécessaire ; ensuite la défense de la compétitivité de nos entreprises ; et, enfin, le renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

Les Outre-mer s'inscrivent naturellement dans ces trois priorités. La priorité du verdissement de l'économie, qui représente 30% du plan de relance national, concernera particulièrement nos territoires ultramarins. Ils sont aux avant-postes en matière de sauvegarde de la biodiversité ou de transition écologique et agricole. Nous mettrons à ce titre l'accent sur l'agriculture durable et les circuits courts. Aussi, 80 millions d'€ sont affectés aux Outre-mer pour l'accélération de la transformation agricole, la modernisation des abattoirs et le renouvellement des agroéquipements, afin d'accompagner l'objectif de souveraineté alimentaire d'ici 2030, fixé par le Président de la République à La Réunion en octobre 2019.

Le plan de relance doit avoir un impact direct sur la vie quotidienne de nos concitoyens. Par exemple, en Guadeloupe, à Mayotte, ou en Guyane, une attention particulière devra être accordée sur la rénovation des systèmes de production d'eau potable et des réseaux qui dépendent des collectivités locales. L'État s'étant déjà beaucoup engagé pour accompagner les collectivités à faire face à la situation de pénurie et de coupures d'eau dans ces territoires, France Relance vient accélérer ces investissements à hauteur de 50 millions d'€.

Aussi, dans les Antilles, où la prévention des risques naturels doit être évidemment une priorité, nous financerons avec France Relance pour 50 millions d'€ la mise aux normes des bâtiments publics dans le cadre du plan séisme Antilles.

Les mesures de la priorité du renforcement de la compétitivité des entreprises adaptées à leur environnement régional ultramarin, leur seront accessibles et leur permettront de bénéficier, par exemple, de la baisse des impôts de production ou le renforcement des fonds propres des TPE / PME. Des plans spécifiques pour des filières stratégiques telles que le tourisme seront très vite précisés.

Enfin, la priorité de cohésion sociale et territoriale revêt une dimension importante pour ces territoires qui affichent souvent des taux de chômage et de pauvreté nettement plus élevés que dans l'Hexagone. Le logement sera également une priorité importante de France Relance. Les Outre-Mer bénéficieront pleinement des mesures de soutien à l'emploi. Le nombre de Parcours Emploi Compétences (PEC) sera augmenté afin de renforcer l'insertion de concitoyens dans le marché du travail. Enfin, les collectivités seront soutenues financièrement afin qu'elles accompagnent cette relance.

Avez-vous pris en compte les spécificités des différents territoires dans votre plan ?

Bien entendu. Je me suis même engagé à décliner France Relance dans les Outre-mer, avec une feuille de route propre par territoire : La Réunion Relance, Martinique Relance, Guadeloupe Relance, et ainsi de suite sur tous les territoires... seront ainsi prochainement annoncés. Pour accompagner durablement les transformations de ces économies, et favoriser la création d'emploi local, il nous semblait essentiel d'adapter ce plan aux réalités du terrain et aux besoins spécifiques des Outre-Mer.

Je prends un exemple : une enveloppe est fléchée pour l'accélération des infrastructures routières en Outre-mer, notamment en Guyane et pour participer à la finalisation de la Nouvelle Route du Littoral à la Réunion. Également, une enveloppe de 50 millions d'€ est dédiée aux actions de soutien de développement local en lien avec les collectivités, qui par ailleurs bénéficient de 200 millions € environ de compensation de recettes fiscales, y compris les recettes spécifiques à l'Outre-mer (octroi de mer et taxe spéciale de consommation), afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle dans la relance.

La crise Covid n'est pas terminée. Comment allez-vous réussir à articuler le redémarrage de l'économie avec une épidémie qui se poursuit ?

Il faut apprendre à vivre avec ce virus et prouver que protection sanitaire et relance économique sont conciliables. Ensemble, nous le prouverons. En entreprise, comme ailleurs, il faut respecter les gestes barrières et appliquer les obligations sanitaires comme le port du masque depuis le 1er septembre.

Nous veillons aussi à la parfaite articulation entre les mesures d'urgence et celles liées à la relance : certaines mesures d'urgences sont d'ailleurs toujours actives. Le prêt garanti aux entreprises peut être mobilisé jusqu'à la fin de l'année, le fonds de solidarité aussi, spécifiquement aux entreprises des filières les plus en difficulté (tourisme, sport, événementiel, culture...), un dispositif d'activité partielle longue durée est mis en place...

Comment comptez-vous vendre dans chacun des territoires ce plan de relance ?

Je veux travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur les feuilles de route territoriales. A ce titre, je me rendrai dans certains territoires pour présenter les déclinaisons ultramarines de France Relance. L'annonce de ce jour n'est pas une fin en soi, c'est un point de départ.

Source : <http://outremers360.com/politique/interview-exclusive-francerelance-un-plan-pour-relancer-lactivite-et-preparer-la-france-a-lhorizon-2030-explique-sebastien-lecornu-ministre-des-outre/>